

## L'EMPLOI

## LA RÉDUCTION DU NOMBRE D'EMPLOIS D'ÉTÉ POUR LES ÉTUDIANTS

**L'hon. David Crombie (Rosedale):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Ce matin, le ministre a annoncé le programme d'emploi d'été des étudiants pour 1981. Comme il le sait, ce programme est très important pour les jeunes âgés de 15 à 21 ans. Peut-il dire à la Chambre pourquoi il a jugé nécessaire de réduire le nombre d'emplois d'été pour les étudiants de 70,000 à 49,000?

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Madame le Président, si le député lit la déclaration, il verra que nous disons que le nombre d'emplois sera de 49,000. Par ailleurs, ce programme comprend plusieurs catégories, y compris le programme des cadets et le programme d'embauche d'étudiants à la journée. Le programme d'emplois d'été comprend donc plusieurs catégories.

En outre, nous voulions affecter plus d'argent au programme d'emplois communautaires afin de créer des emplois permanents dans les secteurs qui ont un problème chronique de chômage. Nous avons en même temps annoncé ce matin le programme d'emplois pour les travailleurs défavorisés. Un grand nombre de ces travailleurs seront des jeunes qui étaient jusqu'ici chômeurs parce qu'ils habitent ces régions. Tout cela découle de notre philosophie de base qui consiste à essayer d'orienter nos ressources vers ceux qui en ont le plus besoin. Nous estimons que ceux qui ont le plus besoin d'aide sont les jeunes travailleurs parce que ce sont eux qui ont le plus de difficulté à trouver des emplois et que c'est avant tout cette catégorie de travailleurs qui devrait profiter de l'aide gouvernementale.

**M. Crombie:** Est-ce que tout cela veut dire qu'il y aura 21,000 emplois de moins pour les étudiants cet été?

**M. Axworthy:** Non, madame le Président.

\* \* \*

## LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

## DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

**M. Baker (Nepean-Carleton):** Madame le Président, je voudrais poser au leader du gouvernement à la Chambre quelques questions précises au sujet des travaux de la Chambre. La semaine dernière, la présidence a rejeté la première partie du projet de loi sur l'impôt, laissant entendre que si le gouvernement veut demander un nouveau pouvoir d'emprunt, il devra le faire dans un projet de loi distinct. Le leader du gouvernement à la Chambre peut-il nous faire part de ses projets à ce sujet et nous dire quelle priorité il accordera au projet de loi en question, s'il finit par nous en présenter un?

On nous a également laissé entendre que le gouvernement avait l'intention de présenter un projet de loi sur la taxe d'accise. Le leader du gouvernement à la Chambre pourrait-il nous donner de plus amples détails à ce sujet? Le projet de loi sur le tarif des douanes est en ce moment inscrit au *Feuilleton* et le gouvernement souhaite le mettre en délibération. Le leader peut-il nous donner d'autres renseignements à ce sujet?

En réponse à une question posée par le chef de l'opposition, il a déclaré que des mécanismes avaient été prévus aux fins de

## Travaux de la Chambre

la réforme institutionnelle. Nous savons que le projet de loi sur l'accès à l'information est inscrit au *Feuilleton*. D'après son secrétaire parlementaire, certaines propositions concernant la réforme parlementaire sont en voie de préparation. Le leader du gouvernement à la Chambre peut-il nous le confirmer et nous faire part de la priorité qu'il accorde à chacune des questions dont j'ai parlé?

**M. Pinard:** Madame le Président, en ce qui concerne le projet de loi sur le pouvoir d'emprunt, nous serons bientôt mieux en mesure d'en donner une certaine idée au député. Il en va de même pour le projet de loi sur la taxe d'accise.

Quant au projet de loi sur le tarif des douanes, nous nous sommes déjà entendus là-dessus. Après consultation, nous avons convenu de procéder à la deuxième lecture du projet de loi demain après-midi. Chaque parti ne comptera qu'un seul intervenant. Le projet de loi sera ensuite envoyé à un comité permanent, plutôt qu'au comité plénier. C'est ainsi qu'en ont convenu les leaders de la Chambre et c'est ce que nous ferons demain.

Ensuite, nous reprendrons le débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi sur l'impôt, qui est à l'étude en ce moment. J'espère que le projet de loi sera présenté au comité plénier au début de la semaine prochaine. Tout porte à croire qu'il en sera ainsi. Il serait extrêmement utile de permettre aux députés d'étudier les dispositions particulières de ce projet de loi, plutôt que de nous en tenir à l'étape de la deuxième lecture à laquelle nous avons déjà consacré un si grand nombre de jours.

[Français]

Madame le Président, en substance ce sont les travaux pour la semaine prochaine et ce sera, je l'espère bien, l'étape du comité plénier de ce projet de loi, qui comporte les amendements à la loi de l'impôt. Nous savons qu'aujourd'hui c'est une journée d'opposition. Finalement, au sujet de la dernière requête du leader parlementaire progressiste conservateur, la réforme parlementaire, je pense que ma réponse à son chef était complète. Permettez-moi de lui réitérer que c'est un sujet de très grande importance pour tous les députés. C'est vrai qu'actuellement nous travaillons à un projet de réforme parlementaire, et j'espère être en mesure d'en saisir tous les honorables députés dans un avenir raisonnable; mais mon collègue comprendra qu'au cours des prochaines semaines et des prochains mois, l'ordre du jour de la Chambre sera passablement chargé étant donné les sujets très urgents, notamment en matière d'économie, d'énergie et aussi en matière constitutionnelle, de sorte que, avant Pâques, il est peu probable que nos projets puissent être complètement approuvés et rendus publics pour fins de discussions. Mais j'espère bien qu'entre Pâques et l'été nous serons en mesure de rendre ces positions publiques et qu'elles pourront être analysées et étudiées par l'ensemble des députés de la Chambre.

[Traduction]

**M. Baker (Nepean-Carleton):** Madame le Président, le leader parlementaire n'a pas parlé du bill du droit à l'information, qui était le sujet que j'ai abordé. Peut-être pourrions-nous en parler entre nous, à moins qu'il ne désire le faire maintenant.